

POINT COVID19

COMPTE RENDU de l'audio conférence du 28 avril

Audio conférence CHSCT avec la direction à 16H30

Une liste de questions et de demandes de notre section a été adressée en amont au directeur.

PLAN SANITAIRE

Réponses de la direction à nos questions :

- > 13 agents sont à ce jour déclarés ou suspectés COVID et aucun nouveau cas déclaré.
- > 7 sont en « quatorzaine »
- > 186 sont en ASA « médicale », 141 en ASA « garde d'enfants », sur un total de 525 en ASA
- > 45 agents sont guéris, 5 sont en présentiel avec l'accord du médecin de prévention, et 6 alternent ASA et présentiel.
- > 296 agents en présentiel au 27 avril.

> **Question : Dans de nombreuses entreprises du privé ou des collectivités territoriales, les salariés sont dotés de masques et un registre est annoté des relevés de température qui sont effectués à l'arrivée et au départ du service.** Sont-ils mieux dotés que l'État lui-même, au cas particulier pour un ministère qui est « redevenu » régalien ? Avez-vous d'autres précisions à ce sujet pour la période post 11 mai ?¹

Réponse de la direction : Pour le relevé de température, il s'agit de la vie privée, des agents et des visiteurs. Quel serait l'avis de la CNIL ? L'État est plus contraint que le privé. Pas d'indication à ce jour qu'on puisse le faire, ce sujet n'a pas été évoqué pour l'instant.

Avis du Médecin de Prévention :

Le Haut Conseil à la santé publique a formulé sur cette question une réponse argumentée aboutissant à la préconisation d'un auto-contrôle à domicile.

Le directeur propose d'en informer les agents selon les modalités qui seront définies par le MDP.

Information de la direction :

Le CHSCT a commandé 5000 paires de gants et une centaine de plexiglas pour équiper les marguerites.

Les masques prévus pour les agents en présentiel qui prennent les transports en commun (2 par jour de présence) sont livrés (28 et 29 avril) aux CDS qui les distribueront aux agents « lorsque la distanciation n'est pas respectée dans les transports en commun ».

EVOLUTION du PCA

Réponses de la direction à nos questions :

- > 344 agents en PCA, 296 en présentiel hier
- > 335 en Télétravail ; un « petit nombre » d'ordis (27) est en déploiement pour les SIP

Depuis hier le PIGC permet l'accès à e-contacts. Des indications techniques et de sécurité ont été données pour ainsi pouvoir apporter un renfort à la mission.

DECONFINEMENT et PRA (Plan de Reprise d'Activité)

Informations de la direction :

Jusqu'au 7 mai nous sommes en PCA, avec actuellement 27 à 30 % en présentiel SIP (repère possible jusqu'à 40%) et ensuite en PRA.

Le 1^{er} ministre vient de s'exprimer sur le déconfinement à partir du 11 mai. Le télétravail restera la règle au moins les 3 semaines qui suivent. L'état d'urgence sanitaire pourrait être prolongé jusqu'à fin juillet.

S'il y a des dotations complémentaires d'ordis, il pourra opportunément être poursuivi. Pas de communication sur la campagne IR. C'est la centrale qui prépare l'application à la DGFIP et qui communiquera la semaine prochaine. Ce sujet fera l'objet d'une audio locale le 6 ou 7 mai (date à confirmer). Ce temps permettra de

préciser le calendrier, quand commencera l'accueil physique, peut-être sur rendez-vous, une réflexion est en cours avec les CDS pour la mise en œuvre pratique.

Le 1^{er} ministre a également évoqué les horaires décalés pour à la fois assurer l'activité avec toujours la distanciation. Par analogie à la limitation de regroupements (20 personnes pour les obsèques), il est probable que les files d'attente habituelles en campagne IR ne répondent pas à ces critères. Reste des incertitudes concernant la reprise progressive des transports et de l'école qui réduiront le présentiel au moins sur la période immédiate post 11 mai.

En préparation, la direction a reçu une partie de la centaine de plexiglas commandés pour faire écran sur les bureaux. Il n'y aura pas d'accueil physique sans plexi et masques pour les agents qui recevront les contribuables, et un marquage sera réalisé pour la distanciation. La question du volume de l'accueil reste à déterminer, car il ne peut se reconstituer des files d'attente même sur rendez-vous (il ne pourra être pris beaucoup de rendez-vous en même temps). En réflexion des vigiles, des boîtes de dépôts différenciées pour les déclas d'un côté, les demandes de rendez-vous d'un autre. La direction essaie de trouver des solutions.

RH

Réponses de la direction à nos demandes ou questions :

> **Frais de repas pour les agents en présentiel :** *nous avons soulevé l'incompréhension d'agents qui ressentent le traitement différencié des remboursements de frais de repas (selon tickets restos à 3,50 € ou remboursement à 17,50 € par IFDD) comme une véritable injustice.*

La direction a répondu qu'elle n'en décide pas, et c'est encore en débat à la centrale.

Nous avons demandé au directeur de faire remonter cette demande à la DG.

> *Nous avons demandé si le directeur avait obtenu une réponse de la DG au questionnement sur le port d'un masque pour les agents guéris selon avis favorable du MDP ?*

La centrale via le Secrétariat Général n'a pas affiné la question. Il n'y a pas de dotation importante de masques, ni de changement de doctrine pour l'instant.

Informations de la direction :

> **Ordonnance du 15 avril sur les congés/RTT :**

Il ne revient pas au CDS de décider de mettre en congés un agent. En revanche, il définit si un agent est en télétravail ou pas.

Nous avons demandé des précisions pour :

- *Les agents en ASA qui ont ponctuellement travaillé sur des dossiers ou autre :* le CDS a fait remonter les agents considérés comme « télétravailleurs », y compris ceux qui ont réalisé du travail à distance. Il n'y aura pas de rétroactivité pour la première période jusqu'au 16 avril (pas de modifs).

A priori (en attente de confirmation DG), les télétravailleurs n'auront pas de prélèvements.

- *Les ASA « médicales » et « gardes d'enfants » :* les agents auront les prélèvements prévus par l'ordonnance.

La direction attend cependant la note d'application de la DG .

> **Question sur la « détresse psychologique » de certains agents:**

Le MDP assure ne pas avoir relevé de détresse psychologique en consultation téléphonique, mais un sentiment d'impuissance face à la maladie et ses conséquences, une perte de liberté affirmée. Le confinement peut être anxiogène, et certains agents veulent reprendre leur activité professionnelle. Elle constate aussi un épuisement lorsque garde d'enfant + télétravail .

Autres questions

CGT : Un calendrier des prochaines instances est-il programmé après le 11 mai ?

Pas encore, mais un CDAS est effectivement prévu, et un CTL pourrait être convoqué suite au report de celui prévu en mars.

Prochaine audio cadrée PRA le 6 ou 7 mai, à préciser